

M. Ariihau VERNAUDON, demeurant à Moorea, Tiaia, PK 3,850, côté montagne, fare n° 4 lorick, à côté de la citerne, Afareaitu, a été nommé, par acte séparé, gérant de la société A&R TRANSPORTS.

Pour avis,
La gérance.

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE D'ASSISTANCE ET DE SERVICES INTERNES

Annonce n° 73109

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 octobre 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à responsabilité limitée.

Dénomination : SOCIETE D'ASSISTANCE ET DE SERVICES INTERNES.

Capital social : 1 000 000 F CFP divisé en 500 parts de 2 000 F CFP, souscrit en totalité par des apports en numéraire et libéré en totalité.

Siège social : 17, place Notre-Dame, BP 597, 98713 Papeete, Tahiti.

Objet social :

- toutes prestations de service d'assistance non réglementées à la gestion administrative et financière, commerciale et juridique, au profit des entreprises dans lesquelles la SA BRASSERIE DE TAHITI détient, directement ou indirectement, des participations ;
- la création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation, exploitation de tous établissements se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ;
- la participation directe ou indirecte de la société par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'une ou l'autre des activités spécifiées, et notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, fusions, alliances, groupements d'intérêts économiques ou sociétés en participation ;
- et généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini ou à tous objets similaires ou connexes et de nature à en faciliter la réalisation.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Papeete.

Gérant : M. Amine SEKKAT, né le 31 octobre 1983 à Casablanca, Maroc, demeurant à Punaauia, résidence Taina.

Cession de parts sociales : Les parts sont librement cessibles entre associés et soumises à agrément préalable de la collectivité des associés pour toutes les autres cessions.

Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de Papeete.

Pour avis,
Le gérant.

AVIS DE CONSTITUTION

TEAM ELEC SUD / TES

Annonce n° 47901

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 octobre 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à responsabilité limitée.

Dénomination : TEAM ELEC SUD / TES.

Capital social : 150 000 F CFP divisé en 1 500 parts de 100 F CFP chacune.

Siège social : Toahotu, PK 4,500, côté mer, BP 70073, 98719 Taravao.

Objet social : Travaux d'installation électrique dans tous les locaux, location de matériel, sous-traitance générale, travaux en tous genres.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Papeete.

Gérant : M. Moana HAMBLIN, demeurant à Toahotu, PK 4,500, côté montagne, quartier Aoma, est désigné en qualité de gérant associé.

Apports en numéraire : 150 000 F CFP.

Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de Papeete.

Pour avis et mention,
M. Moana HAMBLIN,
gérant.

AVIS DE CONSTITUTION

TIARE ANANI

Annonce n° 4040

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 septembre 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société civile immobilière.

Dénomination : TIARE ANANI.

Capital social : 100 000 F CFP divisé en 100 parts de 1 000 F CFP chacune.

Siège social : Faa'a, Pamatai, quartier Van Cam.

Objet social :

La propriété, la gestion, l'administration et la disposition de tous biens meubles et immeubles dont elle pourra devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange apport ou autrement.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Papeete.

Gérant : M. Joseph LAINE, demeurant à Faa'a, quartier Van Cam, Pamatai, est désigné statutairement en qualité de gérant.

Clauses d'agrément : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunis en assemblée générale.

Apports en numéraires : 100 000 F CFP.

Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de Papeete.

Pour avis et mention,
Joseph LAINE.